



**RÉSOLUTION** adoptée à l'**UNANIMITÉ**  
**Assemblée générale extraordinaire**  
**du 30 septembre 2008**

**Nouveau fonctionnement – rentrée 2008 : halte à la gabegie !**

**Considérant** les travaux effectués et les accords passés avec le DIP et la DGEP dans le cadre de la concertation entre novembre 2006 et juin 2008, notamment au sein de la commission du fonctionnement,

*Les membres de la SPG, réunis en Assemblée générale extraordinaire,*

**Constatent que**

- La rentrée 2008 se déroule dans une **insatisfaction** préoccupante, largement **partagée** par les principaux acteurs ;
- Les **alertes** lancées par l'association professionnelle et syndicale étaient **fondées**, que les conditions de réussite ne sont donc pas réunies ;
- Les termes des derniers **accords**, résultats de compromis de compromis, ne sont **pas respectés** par le DIP (taux d'encadrement, postes d'enseignants d'appui, mise en place de maîtres adjoints) ;
- L'absence de réorganisation de l'**enseignement spécialisé** et le **manque d'anticipation** de la prise en charge des élèves à besoins éducatifs particuliers plongent les équipes, les familles et leurs enfants dans une situation inacceptable ; par ailleurs, le fait que les élèves du spécialisé ne soient pas comptés dans le calcul des quotas de postes de **maîtres spécialistes** (MS) attribués aux établissements reste un scandale car cela aurait dû et pu être corrigé à temps (cf. résolution de l'AGE du 12 juin 2008) ;
- Les **principes** initiaux d'une nouvelle organisation de l'enseignement primaire, à savoir le soutien de proximité, l'autonomie partielle des établissements et la simplification des tâches administratives – pour ne citer que les principaux – afin que les enseignants se centrent davantage sur leur mission éducative, semblent absents ou **oubliés** ;
- La **vision managériale** qui semble prévaloir est **néfaste** et va à fin contraire des intérêts des enseignants, des élèves et de leurs parents.

*En conséquence, les membres demandent au département de*

- **prendre** sans délai la mesure des dysfonctionnements ;
- **faire** un relevé immédiat auprès du corps enseignant des dérives (autoritarisme, inadéquations, etc.) et des améliorations existantes ;
- **proposer** sur la base des avis récoltés auprès des professionnels des régulations, corrections, modifications, etc. pour début novembre afin d'une part que la SPG puisse s'en saisir et consulte sa base à l'occasion de son Assemblée des délégué-e-s (AD) du 10 novembre, et, d'autre part, que les ajustements qui sembleront nécessaires prennent effet dès le deuxième trimestre.

Les membres se déclarent en outre prêts à entreprendre des actions destinées à **bloquer le système** mis en place si leurs revendications ne sont pas entendues avec le sérieux qu'elles méritent ; il est en effet clair que le chaos actuel, le peu de lisibilité des nouveautés imposées, la bureaucratisation exacerbée, les tonnes de directives qui s'abattent sur le corps enseignant, la rigidité du centre et la disparité des pratiques mettront bien plus en danger l'école, paralyseront l'enseignement bien davantage qu'un arrêt pur et simple d'une réorganisation insuffisamment pensée et ne disposant pas des moyens nécessaires.